



États
financiers
2023

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu des résultats financiers	3
Performance financière	3
Situation financière	4
Analyse du Plan d'entreprise	5
Gestion des risques et du capital	7
Aperçu de la gestion des risques	7
Gouvernance des risques, supervision et conception	7
Gestion du capital	8
Rapport de l'auditeur indépendant	9
État de la situation financière	11
État du résultat global	12
État des variations des capitaux	13
Tableau des flux de trésorerie	14
Notes afférentes aux états financiers	15
1. Mandat de l'Institut	15
2. Synthèse des principales méthodes comptables	15
3. Équivalents de trésorerie	21
4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	22
5. Placements en actions	25
6. Actif au titre de droits d'utilisation et obligation locative	25
7. Instruments d'emprunt	26
8. Instruments dérivés	28
9. Produits différés	28
10. Capital social	29
11. Gestion du capital	29
12. Gestion des risques financiers	30
13. Juste valeur des instruments financiers	31
14. Obligations contractuelles	32
15. Autres (produits) ou charges	33
16. Régimes de prestations de retraite	33
17. Transactions entre parties liées	33
18. Événements postérieurs à la date du bilan	34

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Performance financière

L'exercice s'est soldé par une perte de 24,1 millions de dollars, en contraste avec le bénéfice net de 4,5 millions enregistré en 2022.

Résumé de l'état du résultat global

Exercice clos le 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Produits du financement et des placements	53 295	23 174
Charges d'intérêts et charges financières	24 146	4 069
Produits du financement et des placements, montant net	29 149	19 105
Apports de donateurs	1 120	2 020
Profits ou (pertes) réalisés*	(9)	591
Produits des activités ordinaires, montant net	30 260	21 716
(Profits) ou pertes latents*	6 250	(14 547)
Charges administratives	26 801	16 950
Dotation aux pertes de crédit	21 294	14 844
Bénéfice ou (perte) net	(24 085) \$	4 469 \$

* Comptabilisés en autres (produits) ou charges, dans l'état du résultat global.

Les éléments significatifs sont les suivants :

Le **montant net des produits du financement et des placements** du quatrième trimestre de 2023 a augmenté de 10,0 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2022, s'établissant à 29,1 millions de dollars, grâce surtout au portefeuille de prêts en croissance compensée en partie par une augmentation des charges d'intérêts, principalement en raison d'un solde moyen plus élevé des emprunts renouvelables à cause du report de l'injection de capitaux.

Les **apports de donateurs** ont atteint 1,1 million de dollars en 2023, soit une diminution de 900 000 \$ par rapport à 2022, l'écart étant surtout dû à la réduction du nombre d'heures consacrées dans le cadre de la facilité de financement à des conditions libérales provenant d'AMC et à une réduction des dépenses pour la facilité d'assistance technique d'AMC.

Nous avons enregistré des **pertes latentes** de 6 millions de dollars en 2023, contre des profits latents de 14,5 millions en 2022. Les pertes étaient principalement attribuables aux frais de gestion comptabilisés à titre de pertes latentes sur les placements directs, compensées en grande partie par des gains latents sur les placements dans des fonds.

Nous avons enregistré une **dotation aux pertes de crédit** de 21,3 millions de dollars en 2023, principalement en raison de la croissance du portefeuille de prêts et de la migration du crédit à la baisse. En 2022, nous avons comptabilisé une dotation aux pertes de crédit de 14,8 millions de dollars en raison surtout de l'introduction d'un nouveau modèle de probabilité de défaillance. Le montant net des déboursements sur les prêts explique aussi l'accroissement des corrections de valeur et des provisions pour pertes de crédit en 2022, mais cette incidence a été partiellement contrebalancée par une réduction des engagements de prêts.

Les **charges administratives** de 2023 totalisent 26,8 millions de dollars, en hausse de 9,9 millions comparativement à celles de 2022. La hausse découle non seulement de la montée du coût des ressources humaines du fait de l'accroissement du personnel, et ce, afin de soutenir l'essor de l'entreprise, mais aussi de l'augmentation des frais de TI liés à la mise en oeuvre de la feuille de route numérique et de la hausse des coûts d'occupation liés à l'augmentation de la surface des bureaux à Montréal et à Ottawa.

Situation financière

Résumé de l'état de la situation financière

Au 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 895	28 111
Prêts	624 295	422 916
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(40 362)	(25 103)
Placements en actions	210 863	154 592
Autres actifs	24 882	5 713
Total des actifs	846 573	586 229
Emprunts	289 301	302 969
Produits différés	7 016	10 604
Provision pour pertes sur engagements de prêts	6 411	1 343
Autres passifs	11 055	14 438
Total des capitaux propres	532 790	256 875
Total des passifs et des capitaux propres	846 573	586 229

Les éléments significatifs de ces écarts sont les suivants :

Le **total des actifs** s'est accru de 260,3 millions de dollars depuis le 31 décembre 2022 en raison surtout de la croissance de nos portefeuilles de prêts et de placements en actions.

Les **prêts** ont augmenté de 201,4 millions de dollars au cours de l'exercice en raison surtout des déboursements nets, y compris les prêts à ETC Group (74,2 millions), à Banco Bogotà S.A. (67,5 millions), à Banco Bolivariano CA (54,0 millions) et à Genneia S.A. (45,0 millions) et l'incidence de l'écart de change (12,5 millions). À la clôture de l'exercice, l'encours de nos engagements de prêts se chiffrait à 98,4 millions de dollars.

Le **compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit** ont augmenté de 15,3 millions de dollars au cours de l'exercice en raison surtout de la croissance du portefeuille de prêts et d'une migration du crédit à la baisse.

Les **placements en actions** ont augmenté de 56,3 millions de dollars en 2023 surtout à cause des déboursements nets de 66,7 millions, ce qui a été partiellement contrebalancé par des pertes de 6,1 millions (y compris les frais de gestion) résultant de l'évaluation à la juste valeur de marché et d'un écart de change de 4,3 millions. Au cours de l'exercice, nous avons signé et déboursé un engagement subséquent de 27,0 millions de dollars avec M-Kopa. Les autres déboursements importants effectués au cours de l'exercice comprennent une somme de 11,1 millions de dollars à l'intention d'African Development Partners III Mauritius LP et une autre de 7,6 millions à l'intention d'African Infrastructure Investment Fund 4. À la clôture de l'exercice, l'encours de nos engagements de placement en actions se chiffrait à 168,6 millions de dollars.

Les **autres actifs** ont augmenté de 19,2 millions de dollars en 2023, principalement en raison d'une augmentation de 15,0 millions de dollars des actifs liés aux instruments dérivés en raison de l'écart de change et d'un solde des swaps de devises plus élevé.

En 2023, nous avons reçu une injection de capitaux de 300 millions de dollars, ce qui a entraîné une augmentation des capitaux propres par rapport à 2022. L'injection de capitaux a été utilisée pour rembourser la facilité de prêt renouvelable à taux variable avec EDC.

Analyse du Plan d'entreprise

(l'analyse de 2024 est basée sur le Plan d'entreprise soumis en 2023; les chiffres peuvent varier par rapport au Plan d'entreprise final approuvé)

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2023 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2023 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2024 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons d'enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2023.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	2024 Plan d'entreprise	2023 Chiffres réels	2023 Plan d'entreprise
Produits du financement et des placements, montant net	58 983	29 149	39 777
Apports de donateurs	1 398	1 120	2 249
Autres (produits) ou charges	-	6 259	(3 408)
Charges administratives	37 421	26 801	29 279
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	14 912	21 294	15 951
Bénéfice net	8 048	(24 085)	204

PLAN D'ENTREPRISE 2023

La perte nette de 2023 s'est élevée à 24,1 millions de dollars, en contraste avec le bénéfice net de 204 000 \$ annoncé dans le Plan d'entreprise 2023. Les éléments significatifs de ces écarts sont les suivants :

Le **montant net des produits du financement et des placements** a été inférieur de 10,6 millions de dollars au Plan par suite du retard accusé dans l'injection de capitaux, ce qui a entraîné une augmentation des charges d'intérêt en raison de besoins d'emprunt plus élevés. Le montant net des déboursements sur les prêts, inférieur aux prévisions, a également contribué à la diminution par rapport au Plan d'entreprise.

Les **autres charges** ont dépassé de 9,7 millions de dollars celles prévues dans le Plan d'entreprise principalement en raison des frais de gestion comptabilisés à titre de pertes latentes sur les placements directs, compensées en grande partie par des gains latents sur les placements dans des fonds.

Les **charges administratives** sont inférieures aux prévisions établies dans le Plan, soit 2,5 millions de dollars en moins, principalement en raison de la baisse des dépenses liées à la facilité de financement à des conditions libérales provenant d'AMC, de la diminution du nombre moyen d'effectifs et de la réduction des honoraires des professionnels ainsi que des frais de déplacement par rapport aux prévisions du Plan d'entreprise.

L'écart entre la **dotation aux pertes de crédit** de 21,3 millions de dollars et celle de 16,0 millions annoncée dans le Plan d'entreprise reflète surtout une migration du crédit à la baisse non prévue dans le Plan.

PLAN D'ENTREPRISE 2024

Le bénéfice net devrait s'établir à 8,0 millions de dollars en 2024, ce qui se traduira par une hausse de 36,8 millions de dollars par rapport à 2023, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

Le **montant net des produits du financement et des placements** devrait augmenter de 29,8 millions de dollars, grâce surtout à la croissance anticipée du portefeuille de prêts ainsi qu'à une réduction des charges d'intérêts, étant donné que l'injection de capitaux en 2024 servira au remboursement de la dette et au financement des nouveaux prêts et des placements en actions.

Les **autres charges** devraient diminuer en 2024. En raison de la volatilité des profits et des pertes sur les instruments financiers et de la difficulté à en estimer la valeur, aucune prévision des profits ou des pertes latents n'a été incluse dans le Plan d'entreprise 2024.

Les **charges administratives** devraient augmenter de 10,6 millions de dollars, surtout à cause des effectifs supplémentaires nécessaires pour assurer la croissance soutenue de l'entreprise.

Situation financière

31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	2024 Plan d'entreprise	2023 Chiffres réels	2023 Plan d'entreprise
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 655	26 895	16 239
Prêts	996 288	624 295	788 877
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(40 130)	(40 362)	(35 499)
Placements	338 129	210 863	250 237
Autres actifs	17 599	24 882	7 907
Total des actifs	1 341 541	846 573	1 027 761
Emprunts	411 118	289 301	436 969
Produits différés	8 488	7 016	8 610
Provision pour pertes sur engagements de prêts	6 344	6 411	962
Autres passifs	8 787	11 055	20 419
Capitaux propres	906 804	532 790	560 801
Total des passifs et des capitaux propres	1 341 541	846 573	1 027 761

PLAN D'ENTREPRISE 2023

En 2023, les **prêts** ont été inférieurs aux prévisions, affichant un manque de 164,6 millions de dollars par rapport au Plan d'entreprise, principalement en raison d'une baisse des déboursements par rapport aux prévisions et de l'écart de change.

Les **placements** en 2023 étaient inférieurs de 39,4 millions de dollars aux projections du Plan, surtout à cause de la baisse des déboursements et de l'écart de change.

Les **emprunts** accusent un recul de 147,7 millions de dollars par rapport au Plan, surtout en raison de la baisse des déboursements, comme indiqué ci-dessus, car nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins de nos portefeuilles de prêts et de placements en actions.

PLAN D'ENTREPRISE 2024

Comme prévu au Plan d'entreprise, le capital social augmentera en 2024, car une nouvelle injection de capitaux de 350 millions de dollars a été reçue en janvier 2024 dans le cadre de l'augmentation de l'engagement de capital confirmée par le budget fédéral d'avril 2021, ainsi qu'un financement additionnel provenant des annonces faites à l'appui de la stratégie indo-pacifique du gouvernement du Canada et réitérées dans le budget 2023.

Selon les projections du Plan d'entreprise 2024, les prêts et les placements devraient augmenter, compte tenu de la croissance continue en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique subsaharienne, ainsi que de l'expansion des activités dans la zone Indo-Pacifique, conformément à la stratégie à long terme de la société. Les emprunts aussi devraient augmenter puisque nos besoins à cet égard dépendent en grande partie des besoins de nos portefeuilles de prêts et de placements en actions.

Aperçu de la gestion des risques

En fournissant du financement et d'autres formes de soutien au développement dans le cadre de son mandat, FinDev Canada s'expose à plusieurs risques. Notre pratique de la gestion des risques d'entreprise (« GRE ») met l'accent sur une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, l'appropriation et la responsabilité, ainsi que sur l'obligation de surveiller et de rendre compte. La gestion du risque chez FinDev Canada est régie par le modèle des trois lignes de maîtrise (« modèle des 3LM »), approche qui fait partie des meilleures pratiques de l'industrie en matière de gouvernance du risque. De plus, notre Cadre relatif à l'appétit pour le risque (« CRAR ») s'articule autour de trois grands types de risques qui sont intrinsèques à nos activités : risques stratégiques, risques opérationnels et risques financiers.

Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une remise en question efficace des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise et à la mise en place des contrôles nécessaires.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil d'administration (le « Conseil ») et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que notre appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de l'organisation; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et dans toutes les fonctions de l'organisation.

Le conseil et son important comité de gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant nos GRE et CRAR, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses, ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance, soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil dispose d'un **Comité de vérification** officiel qui l'aide à s'acquitter de ses responsabilités concernant la surveillance nos normes d'intégrité et de comportement, les rapports financiers et les systèmes de contrôle interne.

La direction et ses principaux comités de gestion du risque

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'équipe de la haute direction, menée par la cheffe de la direction, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques.

L'équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction dans le cadre de sa gouvernance d'entreprise afin de superviser la gestion efficace des affaires financières, opérationnelles et stratégiques au sein de l'organisation tout en déployant divers pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil. Trois d'entre eux sont décrits ci-dessous.

Comité de triage

Le rôle de ce comité est de fournir des conseils et une orientation à l'équipe transactionnelle, dans le but de réaliser des transactions qui s'alignent sur le mandat, le cadre stratégique et l'appétit pour le risque de FinDev Canada.

Comité d'investissement

Ce comité a été créé pour faire certaines recommandations à la cheffe de la direction ou au Conseil concernant les transactions nouvelles et existantes, y compris celles requises dans le cadre de délégation de pouvoirs pour les engagements de financement et de capital.

Comité de la gestion des risques

Ce comité a pour mission de superviser le cadre de gouvernance de la GRE, d'examiner le profil de risque de la société en tenant compte des risques existants et émergents, et de faire certaines recommandations à la cheffe de la direction ou au Conseil concernant les cadres, les politiques, les directives ou les procédures.

Gestion du capital

Notre méthode de gestion du capital vise l'alignement sur notre société mère, Exportation et développement Canada. Cette méthode s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP ») et sert de ligne directrice pour déterminer notre capital requis. La demande de capital est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, compte tenu du risque de crédit, du risque opérationnel, du risque de marché et du risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués. Grâce à un apport en capitaux propres venant de son actionnaire, FinDev Canada disposait d'un excédent de capital de 229,0 millions de dollars au 31 décembre 2023.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de **L'Institut de financement du développement Canada**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de financement du développement Canada (« IFDC »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de IFDC au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de IFDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport aperçu des résultats financiers, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider IFDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de IFDC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de IFDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener IFDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Ottawa Canada
11 mars 2024

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

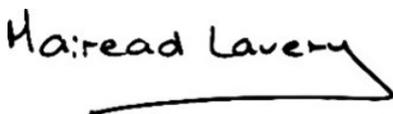
AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	3	26 895	28 111
Instruments dérivés	8	15 449	414
Prêts	4	624 295	422 916
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	4	(40 362)	(25 103)
Placements en actions	5	210 863	154 592
Autres actifs		7 400	3 867
Immobilisations corporelles		351	168
Actif au titre de droits d'utilisation	6	1 682	1 264
Total des actifs		846 573 \$	586 229 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits		5 651	3 039
Emprunts	7	289 301	302 969
Dettes envers Exportation et développement Canada	17	3 239	3 252
Produits différés	9	7 016	10 604
Instruments dérivés	8	370	6 798
Obligation locative	6	1 795	1 349
Provision pour pertes sur engagements de prêts	4	6 411	1 343
Total des passifs		313 783	329 354
Capitaux propres			
Capital social	10	600 000	300 000
Déficit		(67 210)	(43 125)
Total des capitaux propres		532 790	256 875
Total des passifs et des capitaux propres		846 573 \$	586 229 \$

* Les chiffres de la période précédente ont été reclassés afin de se conformer à la présentation utilisée pour l'année en cours (voir la note 3).
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication de ces états financiers le 11 mars 2024.



Mairead Lavery
Administratrice



Lori Kerr
Administratrice

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
Produits du financement et des placements en actions			
Prêts		50 944	19 741
Équivalents de trésorerie		597	191
Placements en actions	5	1 754	3 242
Total des produits du financement et des placements en actions		53 295	23 174
Charges d'intérêts			
Charges d'intérêts	6, 8	22 860	3 927
Coûts de transaction	5	1 286	142
Produits du financement et des placements en actions, montant net		29 149	19 105
Apports de donateurs			
	9	1 120	2 020
Autres (produits) ou charges			
	15	6 259	(15 138)
Charges administratives			
Salaires et avantages sociaux		16 272	10 885
Services professionnels		4 144	1 552
Coûts d'administration	17	1 819	1 381
Occupation		1 097	435
Voyages, accueil et conférences		975	630
Marketing et communications		593	517
Projets d'impact	9	346	488
Autres		1 555	1 062
		26 801	16 950
Bénéfice ou (perte) avant la dotation ci-dessous		(2 791)	19 313
Dotation aux pertes de crédit			
	4	21 294	14 844
Bénéfice ou (perte) net		(24 085)	4 469
Résultat global positif ou (néгатif)		(24 085) \$	4 469 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
Capital social			
Solde à l'ouverture de l'exercice		300 000	300 000
Actions émises	10	300 000	-
Solde à la clôture de l'exercice		600 000	300 000
Déficit			
Solde à l'ouverture de l'exercice		(43 125)	(47 594)
Résultat global positif ou (néгатif)		(24 085)	4 469
Solde à la clôture de l'exercice		(67 210)	(43 125)
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		532 790 \$	256 875 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice ou (perte) net	(24 085)	4 469
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Dotation aux pertes de crédit	21 294	14 844
Dotation aux amortissements	350	378
Éléments de placements en actions sans effet sur la trésorerie	(1 602)	(3 137)
Pertes réalisées	-	2
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation des créances au titre des intérêts et des commissions	(1 547)	(1 750)
Variation de la juste valeur des placements en actions	6 111	(14 444)
Variation des instruments dérivés	(11 076)	(10 996)
Autres	(3 336)	(128)
Déboursements sur les prêts	(270 472)	(169 216)
Remboursements sur les prêts	59 891	33 092
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(224 472)	(146 886)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements en actions	(66 919)	(35 994)
Encaissements sur les placements en actions	1 838	5 146
Achats de titres négociables	-	(4 662)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	-	4 660
Achats d'immobilisations corporelles	(320)	(59)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(65 401)	(30 909)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	347 481	165 962
Remboursement d'emprunts à long terme	(358 537)	-
Augmentation ou (diminution) du montant dû à EDC	(8)	2 448
Émission de capital social	300 000	-
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	288 936	168 410
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(279)	772
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 216)	(8 613)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	28 111	36 724
À la clôture de l'exercice	26 895 \$	28 111 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	10 415	12 649
Équivalents de trésorerie	16 480	15 462
	26 895 \$	28 111 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	18 914 \$	1 861 \$
Intérêts reçus en trésorerie	44 858 \$	15 133 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

1. Mandat de l'Institut

En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) inc. a été constitué à titre de filiale en propriété exclusive d'Exportation et développement Canada (EDC). Son mandat est de fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international. L'Institut exerce ses activités sous le nom commercial de « FinDev Canada ». En tant que filiale d'EDC, FinDev Canada est assujettie à la *Loi sur le développement des exportations* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le siège principal de FinDev Canada se situe au 1, Place Ville-Marie, bureau 2950, Montréal (Québec).

2. Synthèse des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de FinDev Canada ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« normes comptables IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Application de normes internationales d'information financière, nouvelles ou révisées

NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS

Les modifications suivantes, publiées par l'IASB, ont été jugées pertinentes pour FinDev Canada. Elles s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023.

Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendaient compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers les nouveaux taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se soit faite sur une base économiquement équivalente et qu'elle ait été une conséquence directe de la réforme.

Transition vers des taux de référence de remplacement

Au cours de l'année, nous avons concentré nos efforts sur certaines activités essentielles, notamment l'amélioration des systèmes et processus existants ainsi que la conversion de nos accords de prêts et d'emprunts existants en fonction des taux de référence de remplacement pertinents. La transition était axée sur les prêts ou emprunts en dollars américains portant intérêt à des taux LIBOR dont l'application a cessé le 30 juin 2023, car tous nos prêts et emprunts sont libellés en dollars américains. Au 31 décembre 2023, tous les prêts indexés sur le LIBOR en dollars américains ont été convertis.

La réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas occasionné de changement dans notre stratégie de gestion des risques et le risque global issu de la transition a été évalué comme étant faible.

IAS 1, Présentation des états financiers, et énoncé de pratiques en IFRS 2

En février 2021, l'IASB a publié la norme *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, qui porte sur des modifications visant à aider les préparateurs d'états financiers à décider quelles seront les méthodes comptables qu'ils devraient présenter dans leurs états financiers. Adoptées le 1^{er} janvier 2023, les modifications n'ont pas eu d'effets tangibles sur les états financiers.

IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié la norme *Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)*. Les modifications aident les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Adoptées le 1^{er} janvier 2023, les modifications n'ont eu aucun effet important sur les états financiers.

Utilisation d'estimations et de jugements clés

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables IRFS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses dans l'application de certaines méthodes comptables. Nous prenons nos décisions en fonction des données de marché actuelles et d'autres informations disponibles à la date des états financiers. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier de manière tangible des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation d'informations disponibles à une date donnée pour la formulation de nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

La direction a utilisé des estimations dans une mesure considérable tout en exerçant son jugement conformément à ce qui est décrit aux paragraphes suivants.

PRÊTS ET COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs, notamment les événements économiques actuels et futurs, tendances sectorielles et concentrations de risques, auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a beaucoup augmenté ou non.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La plupart de nos instruments financiers — équivalents de trésorerie, instruments dérivés, placements en actions — sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, soit le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés dans trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués d'après les cotes du marché, ce qui signifie que le recours à l'estimation est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, car les informations les concernant peuvent ne pas s'appuyer sur des données de marché observables, comme les taux d'actualisation, les courbes de rendement et les autres données qui entrent dans nos modèles. Pour en savoir plus, voir les notes 3, 4 et 5.

Nos placements dans des fonds sont considérés comme des placements dans une entité structurée. Une entité structurée est définie comme étant une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. C'est la direction qui juge si nous contrôlons ou non une entité structurée. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes réputés en avoir le contrôle et nous devons la consolider dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur.

Prêts

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous détenons nos prêts dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements en actions dans l'état du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours et d'administration et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont donc établis selon ce modèle.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste « Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts », dans l'état de la situation financière.

Les engagements de prêt font partie des éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les engagements de prêt est présenté dans l'état de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements ou des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque et les réévaluations, sont comptabilisées au poste « Dotation aux pertes de crédit », dans l'état du résultat global.

MODÈLE DE DÉPRÉCIATION BASÉ SUR LES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

DÉPRÉCIATION ET SORTIE OU RÉDUCTION DE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts que FinDev Canada a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et sont classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent au moins une des deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point que FinDev Canada considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers elle;
- l'arriéré du débiteur sur la créance détenue par FinDev Canada dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur à l'égard d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

ÉVALUATION DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance à la même industrie ou au même pays, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, nous considérons deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des industries de l'Équipe des services économiques d'EDC à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour notre portefeuille de prêts; elles comprennent le produit intérieur brut, l'indice des prix à la consommation et les taux de change. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variantes pourraient refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions, et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certaines industries ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

AUGMENTATION CONSIDÉRABLE DU RISQUE DE CRÉDIT

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a connu une augmentation considérable depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui se fait sans égard à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite du jugement et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours depuis que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme considérable, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour pertes de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Placements en actions

Les placements en actions représentent les placements directs détenus dans des sociétés à capital fermé ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements en actions sont comptabilisés à la date de la transaction et sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location.

Nous comptabilisons l'actif au titre de droits d'utilisation et l'obligation locative à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, l'actif au titre de droits d'utilisation est évalué au coût et, ultérieurement, il est amorti selon le mode linéaire depuis la date de début jusqu'à la date de fin du contrat.

Notre actif au titre de droits d'utilisation se rapporte à des bureaux et des imprimantes. Nous comptabilisons les composantes locatives séparément des composantes non locatives. Nous ne comptabilisons pas les actifs au titre de droits d'utilisation ni les obligations locatives pour les contrats de location à court terme de 12 mois ou moins ou pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Notre obligation locative est initialement évaluée selon les paiements de loyers actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, à défaut, à notre taux d'emprunt marginal. L'obligation est par la suite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée advenant un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une modification de la durée du contrat de location, avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation ou la comptabilisation d'un gain ou d'une perte en autres produits ou en autres charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

Emprunts

FinDev Canada détient des emprunts à terme et à taux fixe, ainsi que des emprunts renouvelables à taux variable reçus d'EDC. Les emprunts sont inscrits au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Nous utilisons des dérivés (swaps de devises et contrats de change à terme) pour gérer le risque de change.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'état de la situation financière lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont intégralement comptabilisés en charges d'intérêts, tandis que les profits et pertes réalisés ou latents sont comptabilisés en autres (produits) ou charges.

Apports des donateurs

FinDev Canada conclut des ententes de cofinancement avec plusieurs donateurs afin d'avoir plus de ressources à affecter aux projets d'impact sur le développement. Les apports des donateurs sont gérés collectivement avec les propres apports de FinDev Canada. Les apports reçus ou à recevoir dans le cadre des ententes signées sont comptabilisés en tant que produits différés. Ces produits différés sont ensuite comptabilisés en produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et ils diminuent lorsqu'ils sont versés directement au client, sans aucune comptabilisation dans les produits. La portion des fonds reçus des donateurs dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle soit utilisée pour les déboursements directs à l'intention des clients est exclue des produits différés.

Dettes fournisseurs et autres crédits

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

Conversion de devises

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de FinDev Canada, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Par contre, les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Régimes de prestations de retraite

Nous participons à des régimes de retraite parrainés par EDC et comptabilisons notre participation selon la méthode de comptabilité d'engagement en fonction d'un taux d'attribution déterminé par EDC. Pour de plus amples renseignements sur ces régimes de prestations de retraite, veuillez consulter la note 10 du Rapport annuel intégré 2023 d'EDC.

3. Équivalents de trésorerie

Une analyse de nos équivalents de trésorerie pour l'exercice en cours a permis de déterminer que ces montants devaient être classés avec les liquidités au lieu d'être inclus dans les titres négociables. Les soldes relatifs aux équivalents de trésorerie au 31 décembre 2023 ont donc été inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie dans les états financiers et les notes, et les chiffres comparatifs ont été ajustés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours. En 2023, il n'y a pas eu d'activité sur les titres négociables (4,662 millions de dollars en achats et 4,660 millions de dollars en arrivées à échéance e au 31 décembre 2022).

FinDev Canada détient des instruments à court terme portant intérêt auprès de certaines institutions financières canadiennes qui viennent à échéance dans un an ou moins, à des fins de gestion de trésorerie. Les instruments qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance sont considérés comme des équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2023, tous les instruments détenus étaient des équivalents de trésorerie.

Notre portefeuille d'équivalents de trésorerie nous expose au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Pour atténuer ce risque, nous ne détenons des équivalents de trésorerie qu'auprès de contreparties ayant une cote de crédit de A- ou plus. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des équivalents de trésorerie correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Au 31 décembre 2023, les équivalents de trésorerie de 16,5 millions de dollars (15,5 millions au 31 décembre 2022) comprenaient une somme de 7,0 millions (10,5 millions au 31 décembre 2022) représentant les apports du donateur Affaires mondiales Canada (« AMC ») faisant l'objet de restrictions pour le projet de facilité à des conditions libérales; les 9,5 millions restants (5,0 millions au 31 décembre 2022) ne faisaient l'objet d'aucune restriction. Voir la note 9 pour d'autres précisions.

Le taux de rendement des équivalents de trésorerie pour 2023 correspond à 4,77 % (1,79 % au 31 décembre 2022).

Le chiffre comparatif pour le rendement des équivalents de trésorerie a été mis à jour pour exclure les produits d'intérêts bancaires pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Prêts

Le tableau suivant montre les éléments qui constituent nos prêts:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Prêts bruts	618 789	420 744
Créances au titre des intérêts et des commissions	10 548	5 686
Produits différés tirés des prêts et autres	(5 042)	(3 514)
Total des prêts	624 295 \$	422 916 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de la période.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	420 744	261 233
Déboursements	270 472	169 216
Remboursements de principal	(59 891)	(33 092)
Intérêts incorporés	-	9
Écart de change	(12 536)	23 378
Solde à la clôture de l'exercice	618 789 \$	420 744 \$

La concentration des risques pays se ventile comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
Country	Prêts bruts productifs	%	Prêts bruts productifs	%
Colombie	132 490	21	68 960	17
Île Maurice	95 834	15	60 880	15
Équateur	79 022	13	34 330	8
Costa Rica	52 996	9	58 626	14
Argentine	46 647	7	-	-
Bermudes	33 123	5	-	-
Brésil	26 498	4	27 058	6
France	23 771	4	17 847	4
Jamaïque	23 186	4	27 058	6
Nigéria	22 082	4	27 058	6
Curaçao	21 198	3	27 058	6
Pérou	17 712	3	21 936	5
El Salvador	11 924	2	13 529	3
États-Unis	10 643	2	6 809	2
Bolivie	9 937	2	10 147	3
République dominicaine	8 248	1	-	-
Panama	3 478	1	5 919	2
Afrique du Sud	-	-	13 529	3
Total	618 789 \$	100	420 744 \$	100

Nous appliquons plusieurs méthodes d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent les biens immeubles et meubles, y compris les agencements, de l'emprunteur.

Au 31 décembre 2023, notre exposition maximale au risque de crédit se chiffrait à 717,1 millions de dollars (542,4 millions au 31 décembre 2022).

Exposition ventilée par phase

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts et de nos engagements de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en milliers de dollars canadiens)

	31 déc. 2023			31 déc. 2022
	Phase 1	Phase 2	Total	Total
Prêts bruts				
Première qualité*	67 537	-	67 537	24 656
Qualité inférieure	434 827	116 425	551 252	396 088
Prêts bruts	502 364	116 425	618 789	420 744
Engagements de prêts				
Première qualité*	63 571	-	63 571	67 510
Qualité inférieure	1 942	32 847	34 789	54 116
Engagements de prêts	65 513	32 847	98 360	121 626

*Les expositions de première qualité représentent des emprunteurs dont la cote de crédit correspond, au pire, à BBB- selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Compte de correction de valeur/provision pour pertes de crédit

Nos corrections de valeur et nos provisions pour pertes de crédit sont estimées à l'aide de modèles complexes qui utilisent des données, des hypothèses et des modélisations nécessitant un degré élevé de jugement de la part de la direction. Comme le décrit la note 2, le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance. Les courbes de probabilité de défaillance utilisées dans notre modèle tiennent compte des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs pour estimer la possibilité de défaillance dans le temps.

En 2022, un nouveau modèle de probabilité de défaillance a été conçu pour FinDev Canada afin de donner une image précise des risques associés au portefeuille, celui-ci comprenant surtout des institutions financières de pays développés. L'introduction de ce nouveau modèle a entraîné une hausse de 13,0 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes et a été traitée comme un changement d'estimation comptable.

Une correction de valeur pour pertes de crédit sur prêts de 40,4 millions de dollars a été comptabilisée, ayant augmenté de 15,3 millions de dollars depuis le 31 décembre 2022. L'augmentation résulte surtout de l'incidence des déboursements nets effectués sur les prêts et d'une migration du crédit à la baisse.

À la fin de 2023, les engagements de prêts non déboursés totalisaient 98,4 millions de dollars (121,6 millions de dollars à la fin de 2022), et la provision pour pertes sur engagements de prêts s'établissait à 6,4 millions de dollars (1,3 millions de dollars à la fin de 2022).

Au 31 décembre 2023, si notre portefeuille productif était évalué selon les pertes de crédit attendues pour la phase 1, le total des pertes de crédit attendues serait de 31,9 millions de dollars (26,4 millions au 31 décembre 2022). Si notre portefeuille productif était évalué selon les pertes de crédit attendues pour la phase 2, le total des pertes de crédit attendues serait de 61,2 millions de dollars (49,6 millions au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes de crédit sur prêts et la provision pour pertes de crédit sur engagements de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	2023 Total	2022* Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	25 103	-	25 103	9 120
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 2	(15 782)	15 782	-	-
Réévaluations	(7 501)	10 813	3 312	9 654
Nouveaux montages	14 810	-	14 810	6 283
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1 265)	(757)	(2 022)	(340)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(9 738)	25 838	16 100	15 597
Écart de change	(165)	(675)	(840)	386
Solde à la clôture de l'exercice	15 199	25 163	40 362	25 103
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 343	-	1 343	2 092
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 2	(2 095)	2 095	-	-
Réévaluations	1 275	4 314	5 590	(241)
Nouveaux montages	3 600	-	3 600	1 457
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(3 995)	-	(3 995)	(1 969)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(1 215)	6 409	5 194	(753)
Écart de change	(66)	(60)	(126)	4
Solde à la clôture de l'exercice	62	6 349	6 411	1 343
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de la provision pour pertes sur engagements de prêts	15 261 \$	31 512 \$	46 774 \$	26 446 \$

* En application d'IFRS 9, le total brut des prêts et le total brut des engagements de prêts au 31 décembre 2022 étaient considérés comme faisant partie de la phase 1, car le risque de crédit de chaque prêt n'avait subi aucune détérioration importante depuis la création du prêt.

5. Placements en actions

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs	102 793	102 912	72 871	82 033
Placements dans des fonds de placement	102 882	107 951	70 298	72 559
Total des placements en actions	205 675 \$	210 863 \$	143 169 \$	154 592 \$

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif et qui sont structurés comme des entités en commandite simple financées par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

Nous avons des engagements de placements en actions de 168,6 millions de dollars (121,2 millions au 31 décembre 2022) envers des fonds de placement, ainsi qu'à titre de placements directs.

Un montant de 1,8 million de dollars (3,2 millions au 31 décembre 2022) en tant que produits tirés des placements en actions, au sein de nos portefeuilles de placements directs et de placements dans des fonds, a été comptabilisé dans l'état du résultat global. Ce montant consiste essentiellement en des dividendes capitalisés sur des actions privilégiées, des intérêts courus comptabilisés en produits au moment de la conversion d'un billet convertible en actions et des produits de dividendes provenant du portefeuille de fonds.

Des coûts de transaction de 214 000 \$ (2 000 \$ au 31 décembre 2022) associés aux placements dans des fonds ont été comptabilisés dans l'état du résultat global.

6. Actif au titre de droits d'utilisation et obligation locative

Actif au titre de droits d'utilisation

FinDev Canada loue des bureaux et des imprimantes. Nous avons inclus une option de prolongation d'un an pour notre siège social dans l'évaluation de nos obligations locatives, car nous il est raisonnablement certain que nous exercerons notre option de prolongation. La variation de l'actif au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 264	1 275
Entrées	715	183
Dotations aux amortissements	(297)	(194)
Solde à la clôture de l'exercice	1 682 \$	1 264 \$

Obligation locative

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés à notre obligation locative au 31 décembre.

(en milliers de dollars canadiens)	2023	2022
Moins de 1 an	396	223
De 1 à 5 ans	1 468	1 193
Plus de 5 ans	119	119
Total de l'obligation locative non actualisée	1 983	1 535
Total de l'obligation locative à la clôture de l'exercice	1 795 \$	1 349 \$

Les charges d'intérêts sur l'obligation locative pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont élevées à 69 000 \$ (29 000 \$ au 31 décembre 2022). Les sorties de trésorerie totales liées aux contrats de location se sont établies à 337 000 \$ (206 000 \$ au 31 décembre 2022), dont 268 000 \$ (177 000 \$ au 31 décembre 2022) en remboursement de principal sur l'obligation locative.

À la fin de 2023, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 2,1 millions de dollars (1,5 million au 31 décembre 2022).

7. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt à l'intention de notre société mère, EDC, afin de combler nos besoins de financement et de liquidités. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'emprunts à terme et à taux fixe et d'emprunts renouvelables à taux variables libellés en dollars américains, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous gérons le risque de change à l'aide d'instruments dérivés. Voir la note 8 pour des précisions sur nos instruments dérivés.

FinDev Canada est une filiale entièrement détenue par EDC, laquelle est entièrement détenue par le gouvernement du Canada. Nos obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

Emprunts

Les emprunts se composent des éléments suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Emprunts à long terme*		
échéant à moins d'un an	33 123	54 116
échéant à plus d'un an	250 813	246 904
Total des emprunts à long terme	283 936	301 020
Intérêts courus	5 365	1 949
Total	289 301 \$	302 969 \$

* Les chiffres comparatifs pour les dettes à long terme ont été mis à jour afin de séparer le montant dû au cours de l'exercice.

En 2023, nos emprunts ont enregistré des profits de change de 6,1 millions de dollars (contre des pertes de 14,9 millions enregistrés au 31 décembre 2022). Nous gérons le risque de change lié à ces emprunts dans le cadre de notre gestion globale des risques de change de l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 16 pour des précisions sur notre (profit) ou perte de change consolidé.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement.

(en milliers de dollars canadiens)	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	302 969	120 303
Flux de trésorerie nets	(11 056)	165 962
Écart de change	(6 133)	14 902
Variation des intérêts courus	3 521	1 802
Solde à la clôture de l'exercice	289 301 \$	302 969 \$

Le tableau qui suit montre nos positions sur les emprunts à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions. Les instruments d'emprunt sont présentés ci-dessous selon leur montant nominal pour qu'ils indiquent les liquidités dont nous aurons besoin à leur échéance.

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
Année d'échéance	Émission d'instruments d'emprunt	Rendement (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Rendement* (%)
Émission à taux fixe				
2023	-	-	54 116	0,29
2024	33 123	1,11	33 822	1,11
2025	13 249	4,21	13 529	4,21
2027	26 498	3,39	27 058	3,39
2028	49 684	4,30	10 147	3,55
Total partiel	122 554	3,82	138 672	2,90
Émission à taux variable				
2034 et par la suite	161 382		162 348	
Total partiel	161 382	5,72	162 348	5,30
Total	283 936 \$		301 020 \$	

* Soit le taux effectif jusqu'à la date d'échéance des instruments à taux fixe et le taux effectif jusqu'à la date de révision du taux d'intérêt des instruments à taux variable.

À la fin de 2023, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit:

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2023
Année d'échéance	
Moins de 1 an	48 523
De 1 à 3 ans	38 584
De 3 à 5 ans	99 649
Plus de 5 ans	250 334
Total	437 090 \$

Le solde des emprunts à taux variable au 31 décembre 2023 a été remboursé en janvier 2024 après la réception de d'une injection de capital.

8. Instruments dérivés

Nous gérons le risque de change à l'aide de deux types d'instruments dérivés.

Swaps de devises – Engagements qui consistent à échanger, en deux opérations de change, des flux de trésorerie dans des devises différentes, la première étant effectuée à l'origine au taux au comptant, et la deuxième, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Pour limiter le risque de crédit associé à nos instruments dérivés, nous ne concluons les swaps de devises et les contrats de change à terme qu'avec EDC.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière. Les notionnels ne sont pas inscrits à l'actif ni au passif dans notre état de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour calculer les flux de trésorerie qui seront échangés.

Nous avons conclu des swaps de devises (pour des durées allant de 2 à 6 mois) et des contrats de change à terme avec EDC afin de convertir des fonds entre le dollar canadien et le dollar américain. Au 31 décembre 2023, ces swaps avaient une valeur notionnelle de 569,9 millions de dollars (280,0 millions au 31 décembre 2022). Les charges d'intérêts sur ces swaps, de 1,3 millions de dollars (47 000 \$ au 31 décembre 2022), ont été comptabilisées dans l'état du résultat global.

9. Produits différés

En 2021, FinDev Canada a obtenu d'Affaires mondiales Canada (AMC) une facilité à des conditions libérales de 75,9 millions de dollars. La facilité est un accord passé entre AMC et FinDev Canada, dont l'objectif est d'exécuter le mandat confié par le gouvernement du Canada selon le principe d'égalité des genres, sous la forme d'une facilité de relance économique en réponse à la crise de la COVID-19. Aux termes de cet accord, FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira les fonds reçus d'AMC dans le cadre de cette facilité. Les résultats financiers de la facilité à des conditions libérales seront déclarés à AMC et seront consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le Bureau du vérificateur général du Canada. Sur la facilité initiale de 75,9 millions de dollars, 11,5 millions se rapportaient à un apport du donateur que FinDev Canada devait consacrer à des charges administratives admissibles et à de l'assistance technique.

Les produits différés représentent la portion non comptabilisée des apports du donateur AMC pour le projet de facilité à des conditions libérales et le projet de facilité d'assistance technique. Les produits différés sont comptabilisés en produits effectivement lorsque les charges sont engagées.

En 2023, une analyse du portefeuille global a conclu que 2,25 millions de dollars de la facilité à des conditions libérales d'AMC et 218 000 \$ de la facilité d'assistance technique d'AMC devraient être utilisés pour des déboursements directs à l'intention des clients pour les aider à atteindre leurs pleines capacités d'impact. Par conséquent, ces montants ont été retirés des produits différés.

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Produits différés relatifs aux apports		
AMC : facilité d'assistance technique	-	426
Autres	-	12
	-	438
Produits différés relatifs à la facilité à des conditions libérales		
AMC : facilité à des conditions libérales – charges	6 816	7 666
AMC : facilité à des conditions libérales – facilité	200	2 500
	7 016	10 166
Total	7 016	10 604

Le tableau suivant montre les composantes des apports de donateurs comptabilisés en produits.

(en milliers de dollars canadiens)	2023	2022
AMC : facilité des conditions libérales – charges	850	1 362
AMC : facilité d'assistance technique	208	333
AMC : facilité à des conditions libérales – facilité d'assistance	50	-
Autres	12	325
Total	1 120 \$	2 020

10. Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social de FinDev Canada correspond à 600 millions de dollars, ce qui représente 6 millions d'actions (300 millions de dollars et 3 millions d'actions au 31 décembre 2022). Les actions, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, confèrent le droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre. Au cours de l'année, FinDev Canada a reçu un apport en capitaux de 300 millions de dollars en échange de 3 millions d'actions. En 2023, aucun dividende n'a été ni déclaré ou payé (néant en 2022).

En janvier 2024, FinDev Canada a reçu un apport en capitaux de 350 millions de dollars en échange de 3,5 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 dollars chacune.

11. Gestion du capital

En finançant des sociétés fermées oeuvrant dans des pays en développement ou en acquérant des titres de capitaux propres dans de telles sociétés, nous courons plusieurs risques financiers. L'un de ces risques est le risque d'insuffisance du capital, qui est le risque de subir une perte résultant de l'incapacité à détenir un capital suffisant, ce qui provoquerait l'interruption des activités ou l'insolvabilité de l'entreprise, voire la faillite. Nous gérons notre risque d'insuffisance du capital selon la politique de gestion du capital.

Entre autres choses, cette politique établit l'approche et les méthodes d'évaluation, de surveillance et de gestion du risque d'insuffisance du capital. Elle décrit aussi comment calculer le capital disponible (offre de capital) ainsi que le capital requis (demande de capital) périodiquement. Un excédent de capital survient lorsque l'offre de capital dépasse la demande de capital, alors que l'inverse engendre une insuffisance de capital.

Notre méthode de gestion du capital vise l'alignement sur notre société mère, EDC. La méthode repose sur les principes de Bâle, que les institutions financières du monde entier considèrent comme le meilleur modèle à suivre et qui constituent les normes pour les institutions réglementées. Cette méthode s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP ») et sert de ligne directrice pour déterminer notre capital requis. Pour FinDev Canada, la demande de capital est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, compte tenu du risque de crédit, du risque opérationnel, du risque de marché et du risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

En outre, le plafond de nos financements par emprunt a été fixé à trois fois nos fonds propres. Ce plafond est surveillé périodiquement, et la capacité d'emprunt est réduite en cas de détérioration du profil de risque de notre portefeuille ou de réduction de notre capital.

12. Gestion des risques financiers

En finançant des sociétés fermées oeuvrant dans des pays en développement ou en acquérant des titres de capitaux propres dans de telles sociétés, FinDev Canada court plusieurs risques financiers. Conçu pour contrôler et atténuer l'exposition de FinDev Canada aux risques financiers, le Cadre de gestion des risques financiers vient établir le système de gouvernance et de surveillance des opérations de financement, des opérations sur titres de capitaux propres et des activités liées aux opérations de trésorerie. Ce cadre dicte la marche à suivre pour assurer une gestion efficace des risques financiers, notamment en précisant les limites que le Conseil doit fixer et les méthodes de surveillance et de communication de l'information.

Les principaux risques financiers auxquels FinDev Canada s'expose sont décrits ci-après.

Risque lié à la gestion du capital

Le risque lié à la gestion du capital est évalué selon les deux sous-catégories suivantes :

- Risque d'insuffisance du capital – Risque que la cote implicite de solvabilité de FinDev Canada nuise à sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques. Ce risque englobe le risque d'insolvabilité et le risque que FinDev Canada n'ait pas accès à suffisamment de capital pour exécuter sa stratégie.
- Risque d'illiquidité – Risque de perte découlant de l'incapacité de FinDev Canada à amasser ou à emprunter les fonds nécessaires pour pouvoir honorer ses obligations financières ou de son incapacité à convertir ses actifs de trésorerie en liquidités sans renoncer à un capital ou à des revenus importants.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et le risque de contrepartie sont évalués selon les trois sous-catégories principales suivantes :

- Risque de portefeuille – Risque de perte découlant d'une exposition unique ou d'un groupe d'expositions de nature à engendrer des pertes suffisamment importantes au point de menacer la santé financière de FinDev Canada ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.
- Risque de débiteur – Risque de perte découlant de l'incapacité d'un emprunteur, d'un garant ou d'une entité dans laquelle FinDev Canada détient une participation à atteindre ses objectifs commerciaux.
- Risque de contrepartie aux opérations de trésorerie – Risque de perte attribuable à l'incapacité d'une contrepartie à une opération de trésorerie ou d'une contrepartie à une opération de transfert de risque à respecter ses obligations selon les conditions convenues.

Risque de marché

Risque de perte découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

- Risque de change – Risque que les fluctuations du cours du change aient un effet défavorable sur la valeur des instruments financiers. FinDev Canada court un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.
- Risque de taux d'intérêt – risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. FinDev Canada s'expose aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des actifs et des passifs.

Risque lié aux changements climatiques

Nous avons commencé à suivre les risques liés aux changements climatiques et leur incidence sur notre viabilité financière. Les deux catégories de risques liés aux changements climatiques sont les suivantes :

- Risque physique – Le risque d'incidences financières découlant des risques physiques chroniques et graves liés aux changements climatiques tels que les inondations, les tempêtes, les feux de forêt, les sécheresses, ainsi qu'aux changements à long terme des cycles météorologiques tels que des températures moyennes plus élevées susceptibles de causer la hausse du niveau de la mer ou des vagues de chaleur chroniques.
- Risque de transition – Le risque incidences financières découlant des risques de transition liés aux mesures politiques, juridiques, technologiques ou commerciales prises en vue de la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

13. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée de nos instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers.

Nous classons les instruments financiers dans la hiérarchie des justes valeurs selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- **Niveau 1** – La juste valeur est fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – La juste valeur est déterminée à l'aune de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- **Niveau 3** – La juste valeur est déterminée d'après des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-après.

Prêts

Les prêts sont classés comme des instruments financiers de niveau 2 et de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des prêts classés au niveau 2 s'établissait à 534,5 millions de dollars (344,5 millions au 31 décembre 2022), et celle des prêts classés au niveau 3 correspondait à 103,7 millions de dollars (56,4 millions au 31 décembre 2022). La valeur comptable de nos prêts au 31 décembre 2023 se chiffrait à 583,9 millions de dollars (397,8 millions au 31 décembre 2022).

Équivalents de trésorerie

Nous estimons la juste valeur des équivalents de trésorerie d'après les prix observables sur le marché. S'il est impossible de connaître ces prix, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs par une courbe de taux appropriée. Tous nos équivalents de trésorerie sont classés au niveau 1.

Placements en actions

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché (notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements en actions, des multiples ou des données de référence sectorielles); les approches fondées sur les bénéfices (telles que l'actualisation des flux de trésorerie); l'approche fondée sur le coût de remplacement (comme celui de l'actif net). Notre évaluation des fonds se base sur les états financiers les plus récents publiés au sujet des fonds. Les évaluations sont établies par la direction et approuvées par un comité d'évaluation indépendant. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus du marché.

Au 31 décembre 2023, nous détenions deux placements en actions dont les méthodes d'évaluation étaient fondées sur des données non observables : la méthode du premier avait utilisé un multiple des ventes de 1,82 qui avait donné lieu à une juste valeur de 57,0 millions de dollars, et celle du second avait utilisé un taux d'actualisation moyen pondéré de 13,33 % qui avait donné lieu à une juste valeur de 13,2 millions de dollars.

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2023 et 2022 en ce qui concerne les placements en actions.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	154 592	97 529
Achats des placements en actions	68 521	42 993
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	(6 111)	14 444
Remboursement de capital	(1 838)	(9 008)
Écart de change	(4 301)	8 634
Solde à la clôture de l'exercice	210 863 \$	154 592 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(6 111) \$	14 444 \$

En 2023, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements en actions de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements en actions de niveau 3 peuvent comprendre une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements en actions de niveau 3 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 15,0 millions de dollars à un écart favorable de 23,0 millions de dollars.

Instruments dérivés

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des notionnels actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien. Tous nos instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Emprunts

Les emprunts au coût amorti, classés comme instruments financiers de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs, avaient une juste valeur de 283,7 millions de dollars (298,0 millions au 31 décembre 2022) et une valeur comptable de 289,3 millions de dollars (303,0 millions au 31 décembre 2022).

14. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords juridiquement contraignants, aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2023, les obligations d'achat non présentées dans les notes afférentes aux états financiers s'élevaient à 5,8 millions de dollars (4,3 millions au 31 décembre 2022).

15. Autres (produits) ou charges

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
(Profit) ou perte net latent sur les placements en actions*	5 961	(14 456)
(Profit) ou perte de change	9	(593)
(Profit) ou perte net latent sur les dérivés	288	(91)
Perte latente nette sur les équivalents de trésorerie et les titres	1	2
Total des autres (produits) ou charges	6 259 \$	(15 138) \$

* Perte latente nette sur les placements en actions résultant des commissions de gestion de placements dans des fonds de 5,4 millions de dollars et du montant net des ajustements défavorables à la juste valeur de marché, soit 588 millions de dollars (profit latent net résultant des ajustements favorables à la juste valeur de marché, soit 18,5 millions de dollars, diminués des commissions de gestion de placements dans des fonds de 4,0 millions au 31 décembre 2022).

16. Régimes de prestations de retraite

FinDev Canada participe à quatre régimes d'avantages d'EDC. Il existe deux régimes de retraite qui contiennent des composantes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, soit le Régime de retraite enregistré (« RRE ») et le Régime de retraite complémentaire (« RRC »), ainsi que deux autres régimes d'avantages. Pour obtenir une description détaillée de ces régimes, veuillez consulter la note 10 du Rapport annuel 2023 d'EDC.

Nous capitalisons ces avantages en fonction d'un taux d'attribution déterminé par EDC. En 2023, notre contribution à la capitalisation de notre participation au régime d'avantages s'est établie à 910 000 \$ (628 000 \$ au 31 décembre 2022), somme incluse dans les salaires et avantages.

17. Transactions entre parties liées

Apports d'Affaires mondiales Canada

Les apports de donateurs que FinDev Canada a reçus comprennent ceux venant d'Affaires mondiales Canada (« AMC »). En 2021, FinDev Canada a reçu des apports de 75,9 millions de dollars d'AMC dans le cadre d'une facilité à des conditions libérales, aux termes de laquelle FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira des fonds, dont les résultats financiers seront enregistrés séparément de nos comptes et consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada. Au 31 décembre 2023, le solde de ces apports se chiffrait à 50,4 millions de dollars, la baisse étant principalement attribuable aux déboursements au titre des prêts et des placements en actions, ainsi qu'aux frais administratifs perçus par FinDev Canada. Les montants de la partie de la facilité destinée aux charges administratives et à l'assistance technique sont comptabilisés dans nos états financiers en tant que produits différés jusqu'à ce qu'ils soient acquis. Voir la note 9 pour d'autres précisions.

Instruments dérivés

Comme la note 8 le mentionne, FinDev Canada conclut des swaps de devises et des contrats de change à terme avec EDC.

Emprunts

Comme il est mentionné à la note 7, FinDev Canada a reçu d'EDC des emprunts à terme et à taux fixe, ainsi que des emprunts renouvelables à taux variable. Les emprunts ont été effectués dans des conditions commerciales normales, entre autres, à des taux d'intérêt de marché. Au 31 décembre 2023, l'encours des emprunts contractés avec EDC se chiffrait à 289,3 millions de dollars (303,0 millions au 31 décembre 2022).

Dette envers Exportation et développement Canada

En 2023, FinDev Canada a versé 1,8 million de dollars (1,4 million au 31 décembre 2022) à EDC en contrepartie de services contractuels communs, pour les besoins du siège social et pour des rôles spécialisés. La prestation des services communs est régie par une série d'accords de service qui reflètent les meilleures pratiques de l'industrie. Les montants dus à EDC pour des services communs, chiffrés à 3,2 millions de dollars au 31 décembre 2023 (3,3 millions au 31 décembre 2022), ne portent pas intérêt ni ne sont assujettis à des modalités de remboursement précises.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de FinDev Canada, englobent le Conseil d'administration et l'équipe de direction.

La rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables, s'est élevée à 3.1 millions de dollars (2,4 millions au 31 décembre 2022).

18. Événements postérieurs à la date du bilan

Après le 31 décembre 2023, l'un de nos débiteurs a connu des difficultés financières. Le prêt à recevoir est de 7,3 millions de dollars et la provision pour pertes de crédit attendues est de 400 000 dollars au 31 décembre 2023. À l'heure actuelle, nous nous attendons à ce que le recouvrement futur de la créance soit de 40%.